

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Une lycéenne de 17 ans fauchée au PK 9

IMM

Libreville/Gabon

UNE élève en classe de Ire au lycée de Sibang, répondant au prénom d'Émilie, 17 ans, a succombé à ses blessures, vendredi dernier. C'était après avoir été percutée par un véhicule de marque Toyota de type Land Cruiser sur le coup de 17 heures.

Une source bien au fait du dossier rapporte que l'auteur de cet accident mortel serait un ressortissant béninois dont l'identité ne nous a pas été révélée. Il s'agit d'un mécanicien établi dans un garage du quartier Sibang, dans le 6e arrondissement de Libreville. Il

s'était emparé de l'engin laissé en réparation par son client, dans le but d'effectuer une course à Derrière-l'Hôpital militaire. Malheureusement, cela a mal tourné. Selon les témoignages de certains témoins ayant vécu la scène, à mi-parcours, le mécanicien aurait voulu marquer un arrêt chez un ami afin de lui expliquer pourquoi son véhicule rencontrait des difficultés à démarrer. L'ami en question était assis devant sa maison avec son frère et trois lycéennes, parmi lesquelles se trouvait Émilie.

Sauf qu'en voulant garer, le mécano aurait confondu les pédales. En effet, au lieu d'appuyer sur la pédale de



L'impact de l'accident qui a causé la mort de la lycéenne.

freins, il l'aurait plutôt fait sur l'accélérateur. Le véhicule a donc foncé sur le petit monde assis devant l'habitation. Plus touchée que les autres, la lycéenne de 17 ans est morte sur-le-champ, tandis que ses camarades étaient

évacués vers les urgences de l'Hôpital d'instruction des armées Omar-Bongo-Ondimba pour des examens médicaux de première intention.

Outre le décès d'Émilie et la fracture à la jambe d'un

jeune homme, l'accident a causé des dégâts matériels importants. L'auteur du drame est actuellement en garde à vue dans le cadre de la procédure devant déboucher sur sa mise à disposition devant la justice.

Makokou : disparition d'un homme dans le fleuve Ivindo



Le fleuve Ivindo, théâtre du drame.

LEN

Makokou/ Gabon

B. Dzime Ollame, Gabonais, la vingtaine d'années dépassée, s'est noyé dans les eaux troubles de l'Ivindo, à Makokou, le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo.

Selon des sources concordantes, les faits se sont produits dans la nuit de samedi à dimanche dernier. B. Dzime Ollame serait parti de son domicile sis au quartier Andock, dans le 1er arrondissement, pour se rendre au centre-ville de Makokou afin d'y effectuer des petites courses. Il était accompagné pour la circonstance d'un ami. Avant de rentrer, les deux compagnons se seraient arrêtés dans un troquet où ils auraient passé un moment bien arrosé.

Vu leur état d'ébriété, une femme qui a croisé les deux hommes

sur le chemin de retour, a dit douter qu'ils arrivent chez eux. " J'ai vu les deux gars passer, leur démarche n'était pas normale et je me demandais s'ils allaient bien arriver chez eux" a-t-elle confié.

Au débarcadère, B. Dzime Ollame et son ami auraient embarqué dans une pirogue. Laquelle aurait malheureusement chaviré à la hauteur d'une petite chute. Seul l'ami de Ndzime Ollame s'en serait sorti, tandis que ce dernier serait emporté par les eaux. Les recherches effectuées jusqu'à présent par les parents sont demeurées infructueuses.

Pour l'instant, il est difficile de se prononcer sur les circonstances exactes de cette disparition. Aussi, l'enquête éventuellement ouverte par les services compétents permettra-t-elle d'édifier la famille.



SEEG

Revue des prestataires, fournisseurs et sous-traitants en compte à la SEEG

COMMUNIQUE DE PRESSE



La Direction Générale informe l'ensemble des prestataires et sous-traitants inscrits dans le compte Fournisseurs de la SEEG du lancement de l'opération de vérification de leur conformité administrative. A cet effet, les concernés sont priés de fournir les documents suivants:

- Fiche circuit
- Extrait du registre du commerce
- Attestation de non-faillite
- Attestation d'assurance civile et professionnelle
- Attestation d'imposition
- Attestation d'immatriculation de la TVA (société assujettie à la TVA)
- Attestation CNSS trimestre N-1
- Attestation CNAMGS trimestre N-1
- Facture électricité du Siège social et dernière quittance de règlement
- Relevé d'identité bancaire

En ce qui concerne les travaux ou prestations en cours, ils devront produire l'un des documents ci-après :

- Contrat
- Lettre d'attribution de commande et/ou Bon de commande
- Accord de prix Offre de prestation validée.

Les dossiers complets sont à déposer jusqu'au 15 Janvier 2024 à la Direction Audit et Contrôle (porte 922), située au 9e étage de l'immeuble Siège de la SEEG.

Passé ce délai, la SEEG se réserve le droit de suspendre sa collaboration avec les intéressés.

La Direction Communication
Contact média : 011 76 79 19
Facebook : @SEEG01

seeg gabon

www.seeg-gabon.com